INVENTAIRE PROVISOIRE DES OISEAUX NICHEURS DU SUD-EST
DU MONT-LOZERE ET DES VALLEES ENVIRONNANTES

===

Cet article tient lieu de compte-rendu d'activité d'un stage qui s'est déroulé pendant cinq jours consécutifs, du 14 au 18 juin 1976.

I - BUT DU STAGE - METHODE EMPLOYEE - OBSERVATEURS.

Cette période était bien choisie parce que la sévérité du climat régnant sur le Lozère décale sensiblement les manifestations liées à la reproduction des oiseaux par rapport aux autres régions du Parc. Les conditions nécessaires à l'étude de l'avifaune nicheuse étaient réunies, à savoir : les migrateurs estivants nicheurs installés et la migration de printemps terminée.

Nous étions installés au Mas de la Barque, à proximité des diverses zones à recenser.

Cette session, comme celle de l'année précédente en Cévennes, a été réalisée à la fois sous l'angle de la <u>pratique</u> de l'ornithologie de terrain (reconnaissance des oiseaux à la vue et au chant, observation de comportements) et de la <u>réalisation d'un inventaire</u>.

Au point de vue de la méthode, nous avons reconduit le système expérimenté avec succès en 1975 : constitution de trois équipes visitant à tour de rôle pendant les trois premiers jours, six "unités territoriales d'investigation" - chacune regroupant un ou deux des habitats choisis - ceux-ci ont donc été explorés, à trois reprises, souvent à des heures différentes et la connaissance de chacun d'eux a été approfondie un peu plus à chaque passage. Ce contrôle répété réduisait le risque de voir certaines espèces échapper aux recherches.

En fonction des périodes d'activité la plus intense des oiseaux, nous avons choisi d'aller sur le terrain aux heures suivantes (horaires d'été 1976) : de 5 h 30 à 11 h 30 et de 16 h à 20 h. Les synthèses provisoires et la confrontation des observations faites avec les disques et la littérature avaient lieu dans les intervalles. Quelques écoutes et affûts nocturnes ont été réalisés.

Les deux journées restantes ont été employées à des recherches complémentaires et à la synthèse générale des observations.

Cet inventaire a été réalisé par les observateurs suivants : D. ALBOUY, A. AUSSET, C. BERTRAND*, J. BONNET, Y. BRUC, P. FLEITH, P. GREBET, H. GUERIN*, R. JAFFUEL, M. OZIOL, J.L. PINNA, Y. RICHARDIER, J.M. SPERL.

- = Parc national des Cévennes.
- * = Centre d'expérimentation pédagogique du Ministère de l'Agriculture FLORAC -.

Nous avons profité de l'acquit des observations faites dans les années antérieures par quelques uns des participants, mais aussi des observations d'A. AVESQUE, Y. MACCAGNO, C. NAPPEE, et bénéficié d'informations orales ou écrites recueillies auprès d'agriculteurs, du personnel de terrain de 1'O.N.F., et d'observateurs de passage (ERN, MEYLAN).

II - ESPACE ETUDIE : CHOIX DES MILIEUX

Notre projet était de recenser qualitativement les oiseaux et d'en contrôler la répartition depuis Génolhac (506 m) et les vallées de l'Homol, du Luech et de l'Altier jusqu'au sommet du Pic Cassini (1680 m) en fonction de l'altitude et des principales formations végétales rencontrées.

Celles-ci dépendent d'une part de l'altitude et d'autre part des interventions humaines qui se sont exercées de façons très différentes. Très visibles et actuelles, dans les vallées, elles se sont manifestées en altitude dans des directions opposées : déboisement suivi de pâturage, ou au contraire reconstitution opiniâtre de massifs forestiers.

Nous énumérons ci-après les différents milieux étudiés qui reflètent assez directement un étage de végétation quant l'intervention humaine a été modérée ou qui correspond à une formation végétale secondaire quand la pression humaine a été la plus forte. Nous rencontrons tout d'abord :

- la chênaie verte ;
- <u>le milieu cultivé et humanisé</u> des fonds de vallée. Très artificialisé, il a été façonné au cours des millénaires, au dépens des étages du Chêne vert et du Chêne sessile;
- la châtaigneraie conquise en majorité sur le Chêne sessile ;
- <u>la lande "inférieure"</u>: faciès de dégradation du Chêne sessile et du Chêne vert; Ces différentes formations végétales se rencontrent en gros entre 500 et 1000 1300 m. Plus haut, de 1300 m à 1600 m, elles sont remplacées par :
- <u>la lande "supérieure"</u> : faciès de dégradation de l'étage montagnard du Hêtre ;
- <u>la futaie "basse" de Pin à crochets</u> : boisement de reconquête dans l'étage du Hêtre ;
- -(<u>la futaie "haute" de Hêtre</u>, <u>Sapin</u>, <u>Epicéa</u>, vestige de la forêt climacique (Bois des Armes) et forêt de reconquête (Longuefeuille);

Enfin, la <u>pelouse sommitale</u> correspond à l'étage subalpin, sans arbres, dont la limite inférieure a été abaissé par déboisement.

Ces zonations altitudinales interfèrent avec la présence de l'eau à tous les niveaux. Nous avons été conduits à étudier différents milieux humides. (Cours d'eau de vallée, ruisseaux d'altitude, tourbières et "sagnes d'altitude").

Enfin, dans certains secteurs, et plutôt en altitude, <u>le</u> rocher et les éboulis prennent le pas sur la végétation. Nous avons étudié leur avifaune à part.

Selon les expositions, la topographie, les limites entre ces différents milieux, compliquées encore par les actions humaines, sont très imprécises. Les soucis de présentation nous ont conduit à une certaine simplification.

III - TABLEAU RECAPITULATIF DES ESPECES OBSERVEES ET COMMENTAIRE

Les oiseaux observés ont été reportés sur un tableau récapitulatif par habitat.

Les indices de nidification sont codifiés selon les normes retenues pour l'Atlas des Oiseaux nicheurs de France.

Nidification possible: 1 = oiseau observé dans son biotope habituel de nidification.

Nidification probable : 2 C = oiseau chanteur

2 T = défendant un territoire

2 P = effectuant une parade

2 D = réalisant des démonstrations liées à la nidification.

Nidification certaine : 3 NV = le nid vide est observé

3 JU = juvéniles volants observés

3 TM = transport de matériaux pour le nid

3 NG = nid avec oeufs.

Après le tableau récapitulatif, nous avons tenté d'établir quelques corrélations entre les oiseaux observés et les possibilités offertes par chacun des milieux recensés, nous avons réfléchi sur la répartition des espèces, en formulant quelques hypothèses explicatives et suggéré la recherche de quelques oiseaux dont l'absence apparente nous a étonnés.

TABLEAU RECAPITULATIF : AVIFAUNE DU S.E. DU MONT-LOZERE

(14 au 18 juin 1976)

				Þ		<u> </u>				
	Habitats	Paysage habi té	Chênaie	Châtai-	Lande	AN .	"Fukaie haute"	Lande	Falaises	Permouse
	humides	et cultivé	verte	gneraie	infé- rieure	de Pin à crochets	de Hêtre Sapin Epicéa	d' alti- tude	Eboulis	sommets
Accenteur mouchet		•			ر د	2 2	2 C	3NG 2C		
Aigle royal									-	
Alouette des champs								-		and the second s
Alouette Lulu		(E)			•	2				and and a
Bécasse des bois		 				ပ (ရ)				
Bec-croisé des sapins						 	 			
Bergeronnette grise	3 NG				r			÷		
Bergeromette des	3 NG							aje di Posta		
Bondrée apivore							-			
Bouvreuil pivoine				4		•	-	! !		
Bruant fou		 -		•	3 JU				,	
Bruant jaune	 	8			۵ ام			ا ا د		
	! ! ! !	 	! !							

				ž		i i i i			3	***
	Habitats humides	raysage habité et cultivé	Chênaie verte	Châtai gneraie	Lande infé- rieure	rutale basse de Pin à crochets	"Fussie haute" de Hêtre Sapin Epicéa	Lande d! alti-	ralalses Rochers Eboulis	relouse des sommets
Bruant ortolan					2 C			2 C		
Bruant zizi	ì							B		
Busard cendré					2 D =		 	 A Z		
Busard Saint-Martin						! ! !	† 	 –		
8 Byse variable		T	3 NG		-		 			
Chardonneret				8						
Chouette hulotte]] [0 8	† 			
Cingle	3 JU					† 	†			
Circaète Jean-le-Blanc										
Grand Corbeau									 A %	
8Corneille noire		-	1 (144) 1 (144) 1 (144)	_	[-		
Coucou gris								I I		
Epervier d'Europe	TAPE							 		
Faucon crécerelle		•			•				 A %	207
Fauvette grisette					2 6	(2 C)		2 0 1		-
Fauvette des jardins					 	 0 0	0 0 0			The same of the sa
							1			

	Habitats humides	Paysage habité et cultivé	Chênaie verte	Châtai- gneraie	Lande infé- rieure	"Futaie basse de Pin à crochets	"Futaie haute" de Hêtre Sapin Epicéa	Lande d: alti- tude	Falaises Rochers Eboulis	Pelouse des sommets
Fauvette passerinette			Ξ							
Fauvette pitchou	! ! !		2 6		ָר מ א					
Fauvette à tête noire		5 C	צ	<u>ن</u> د		2 2 2	01			
Geal des chênes						3 58 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1				
Gobe-mouches noir	 			3 NG						
Grimpersau des jardins	! ! !	1 0 1 0 1				o N		1 2 1	 	Transfer Comman addings of Comman
Grive draine	 					2	บ ผ			
Grive musicienne	1	 				2 C	0	 		
Hibou Moyen-Duc	! ! !	 				•				
Hirondelle de rochers		1 P X C						1		
Linotte mélodieuse								- I		4000
Martinet noir					 +	1		 	1	
Martin-pecheur					 	1		1		
		U N		0 0 1 10		0	0 I N I			
Merle à plastron										
Merle de roche									0 0 1	
Nédange bleue							1 0 I 0 I			
東京・東京・東京・東京・東京・東京・東京・東京・東京・東京・東京・東京・東京・東	1									

F

200	1300	242450		3.	- See		# # * !!			ं संबंधित हैं है
	humides	cultivé	verte	gnerate	- ATTENTA	de Pin à crochets	de Hétre Sapin Epicés	alti-	Rochers	des
Mésange charbonnière										
eşddny						0 0	7 0			
Mésange à longue queue										
8 Mésange noire						3 NG	2			
Mésange nonnette										1
Moineau domestique										
Perdrix grise										
Perdrix rouge					 0 0	1				
Pic Speiche						1 8 7			The state of the s	APPLIED SEE ALL MANAGE
Pic noir									And the second second	-
Pic vert					! ! !			1		wash raids backer against branch
Pie-grièche écorcheur									and refer to the second	
Pigeon ramier				2				E		
Pinson des arbres			•			1 NG 1				
Pipit des arbres						0 0 0	0 0	 		
Pipit farlouse	٥ ٧				0 0			U	108	Market Market States and
Pipit spionosile								 		100
										8
					· ***					

	A CONTRACTOR OF		A THE CONTRACT OF SECTION AND PROPERTY.	The contraction of the contracti	STATE OF THE PERSON NAMED AND PARTY	PROPERTY OF THE PROPERTY OF TH	Service Constitution of the Constitution of th	Biogeographic and the control of the		
			Chanaia			Trivato	Taute.	Tall P		Pelouse
	humides	et cultivé	\$ H & S	ELECTRIA (de Pin à crochets	de netre Sapin Epicéa	alti- tude	Rochers Eboulds	des
Fouillot véloce				٥ «		3 C	ပ လ			DO COLOR OFFICE AND
Roitelet huppé		1	1			5 N	U N			
Roitelet triple-bandeau						C	ن ا			THE PERSON NAMED OF THE PE
Rossignol philomèle		0 N	0							
Rouge-gorge		2 7		0 N		ပ လ	ت د			AND THE PROPERTY OF THE PROPER
		O N				2 C				
2 1		0 8							 0 0	AND
Serin oini		1	1			D R				AND
Sittelle torchepot							y an-			Tables of the control
Torcol fourniller		ن «								TABLE TABLES TABLES
Traquet motteux		1			0 N			0 %		
Traquet patre					S N			O N		
Traquet tarier	O I							8		
9 1		3 NG				2 C	C .			
E DE LEGI						· ·	9 %			
		o N								
									to train were come atom	Marie Arthur Service Service account

HABITATS HUMIDES

Nous avons recensé trois catégories d'"habitats humides". Tout d'abord, les rivières de fond de vallée, ensuite le cours supérieur du Tarn, jusqu'à sa source. Enfin, nous avons exploré les vastes étendues tourbeuses ("sagnes", "sagnoles" ou "narses") qui ponctuent çà et là la lande d'altitude.

Les cours d'eau de vallée (en particulier l'Homol) bordés d'une végétation très dense, d'arbres, d'arbustes et de buissons, bien abrités, recèlent une avifaune nombreuse qui tire parti du couvert végétal comme de la vie animale intense liée à la rivière.

Nous avons noté un fond important d'oiseaux communs plus abondants qu'ailleurs parce que les ressources sont plus grandes ainsi que quelques oiseaux spécialisés strictement liés au milieu aquatique. Le Cingle plongeur, grand consommateur de larves aquatiques très abondantes sous les pierres des ruisseaux, est fréquent de même que la Bergeronnette des ruisseaux qui capture au vol les insectes adultes. Ces deux espèces sont familières des torrents rapides.

Le Martin-pêcheur a été noté par contre dans des eaux plus calmes.

La Bouscarle de Cetti, appréciant les "fouillis bas de ronces et de plantes, habituellement près de l'eau" absente des rivières du bassin atlantique du Parc, a été repérée en 1975 à Sainte-Croix-Vallée-Française. Notre hypothèse de la retrouver dans toutes les stations favorables du versant méditerranéen ne s'est pas trouvée confirmée à Génolhac. Oiseau à suivre!

La Rousserolle effarvatte n'a pas été vue alors qu'elle existe au bord du Tarn, pas plus que la Locustelle tachetée observée dans un habitat semblable, en Cévennes et en bordure du Tarn.

L'exploration sur plusieurs kilomètres de la partie supérieure du Tarn et de ses modestes affluents a permis de constater une simplification de la végétation riveraine et une forte diminution de la biomasse d'invertébrés disponibles dans la rivière. Il s'en suit que l'avifaune est réduite à quelques espèces représentées par un petit nombre d'individus : les deux Bergeron-

nettes et le Cincle plongeur qui remontent le Tarn pratiquement jusqu'à sa source (1520 m). Les ruisseaux sont évidemment visités par les oiseaux des environs qui viennent y boire.

Nous n'avons observé aucun Chevalier guignette bien que cette espèce niche sur le mont Lozère. Probablement, se reproduitil à une altitude intermédiaire.

Un mot du grand barrage de Castanet-Villefort. La pente très forte de ses rives s'oppose au développement d'une végétation du type jonçaie-phragmitaie accueillante pour les Oiseaux. Cette grande surface d'eau calme accueille peut-être aux migrations une avifaune de passage qui serait à recenser. Sur un plan d'eau comparable, le Balbuzard pêcheur a déjà été observé.

Dépressions marécageuses d'altitude

L'oiseau qui semble le plus lié à de tels habitats est le Traquet tarier ; le Pipit farlouse n'y est pas rare, mais semble aussi pouvoir vivre dans des secteurs plus secs. Ces biotopes humides constituent des plages irrégulières dans la lande d'altitude à Genêt purgatif.

Nous avons recherché la Bécassine des marais dont nous n'avons trouvé nulle trace bien qu'elle ait été observée il y a quelques années, en période de reproduction à l'ouest du massif.

PAYSAGES HUMANISES DES FONDS DE VALLEE - AGGLOMERATIONS.

De nombreuses espèces accompagnent l'Homme et utilisent pour se nourrir ses cultures et pour nicher, parfois ses constructions. Elles retirent des profits très divers de la mosaïque extrême produite par les diverses pratiques culturales, jardins d'agrément, parcs potagers, haies, cultures de toutes sortes.

Certains oiseaux sont strictement inféodés à l'Homme, comme le Moineau domestique, le Martinet noir, ou relativement liés à ses constructions comme l'Hirondelle de rochers, (pont de l'Altier), l'Hirondelle de fenêtre (La Brousse) ou le Rougequeue noir.

D'autres semblent guère s'éloigner des vergers ou des haies comme le Torcol fourmilier et la Pie-grièche écorcheur qui peut remonter jusqu'à 1200 m.

Enfin, de nombreuses espèces ubiquistes sont très répandues dans de tels paysages humanisés parce qu'elles trouvent là plus qu'ailleurs et à meilleur compte ce qui leur convient mais elles seront aussi fréquentes en d'autres endroits.

L'étude de cette zone a eu le mérite sur le plan de la pratique ornithologique d'offrir un éventail d'observations assez riche, mais aussi de servir en quelque sorte de "témoin" vis à vis de l'appauvrissement et de la spéciation de l'avifaune rencontrée au fur et à mesure qu'on s'élevait en altitude, en explorant des milieux plus typés.

Il est très probable qu'aux espèces énumérées dans le tableau récapitulatif s'ajoutent quelques oiseaux qui doivent se reproduire dans la vallée compte-tenu de ce que nous savons de leurs exigences et de leur présence dans les régions voisines (vallée du Tarn notamment). Elles ont très bien pu échapper à nos recherches. Il s'agirait des oiseaux suivants : Bouvreuil, Bruant zizi, Chardonneret, Chouette chevêche, Chouette effraie, Coucou gris, Engoulevent, Epervier, Fauvette grisette, Gobe-mouches gris, Hibou moyen-duc, Hibou petit-duc, Hypolaïs polyglotte, Piegrièche à tête rousse, Pipit des arbres, Pouillot de Bonelli.

LE MAQUIS DE CHENE VERT

Une première approche de cette formation avait été tentée dans la vallée de Trabassac en 1975. Comme en Cévennes, nous avons noté quelques éléments de faune ubiquistes comme le Pinson des Arbres, le Rossignol (qui à la périphérie du Lozère ne semble guère dépasser l'altitude de 800 - 900 m), auquel le sous-bois frais et ombragé de la chênaie verte doit convenir, la Fauvette à tête noire, la Fauvette grisette.

Nous y avons remarqué la Fauvette pitchou dont la répartition en France dénote des affinités méridionales ou atlantiques. D'autres observations faites en Cévenne (à la Cale et à la Baume) ou sur les contreforts ouest du Lozère (à Ruas, par C. NAPPEE) permettent d'avoir une idée approximative du front nord de son aire de répartition méridionale.

Une fauvette "hypothétique" a fait l'objet de controverses. De mauvaises conditions d'observation, l'absence parmi nous d'un véritable spécialiste des Fauvettes, ont fait que nous en sommes restés à des hypothèses : Fauvette babillarde ? certains caractères le laissaient supposer, mais ce que l'on sait de la répartition de cette dernière ne coïncide guère avec cette présomption.

La Fauvette passerinette apparaîtrait le plus vraisemblable, sachant que cette espèce a déjà été observée sur les flancs du Causse et en Cévennes. Ces incertitudes de détermination concernant les fauvettes soulignent l'intérêt qu'il y aurait à en approfondir l'étude, avec l'aide d'un bon connaisseur des Sylvidés, ou en recourant à des captures très limitées dans le temps et à de strictes fins de diagnose.

Enfin la preuve apportée (M. OZIOL) de la nidification de la Buse variable dans un Chêne vert, témoigne (comme en 1975 mais en Cévennes) de l'adaptabilité de cette espèce capable de se reproduire aussi bien dans l'étage du Chêne vert, que celui du Châtaignier du du Hêtre.

CHATAIGNERAIE_

Nous y avons retrouvé la plupart des espèces notées en 1975, dans la même formation en Cévenne, et fait les mêmes constatations quant à l'intérêt que représente une vieille châtaigneraie (à sol dégagé) par les multiples hébergements et sources de nourriture qu'elle propose aux pics, sittelles, grimpereaux et mésanges.

Ces oiseaux se nourrissent de la petite faune peuplant les écorces, colonisent les trous vacants et coexistent en occupant chacun une niche écologique distincte et bien définie.

La Chouette hulotte y trouve ses gîtes diurnes et nocturnes. Y chasse-t-elle ? Ce type de châtaigneraie constitue le biotope d'élection du Gobe-mouches noir, nicheur et que nous avons vu capturer au vol des insectes

⁽¹⁾ Pour la région, noté à Florac, Trabassac, et jamais ailleurs que dans les châtaigniers.

LANDES INFERIEURES

Il s'agit des secteurs de landes rencontrés du fond de la vallée jusqu'à l'altitude approximative de 1300 m, marqués par la présence du Genêt à balai dans la partie la plus basse et dominée par le Genêt purgatif dès lors que le sol est plus pauvre ou l'altitude plus élevée. Il y a souvent imbrication avec des biotopes rocheux.

On y constate l'absence des oiseaux nichant dans les arbres et la présence des hôtes habituels de la lande nichant à terre ou sur des arbustes : Linotte mélodieuse, Traquet pâtre, Fauvette grisette, Accenteur mouchet, Bruants. Dans la zone la plus inférieure, nous avons noté la Fauvette pitchou.

Pour les Bruants, le jaune a été noté, le zizi a-t-il échappé aux observateurs ? Il résulte d'un sondage fait entre Gourdouse et Vialas que le Bruant fou, très abondant sur les pentes inférieures, se raréfie très régulièrement à mesure qu'on s'élève en altitude pour être quasiment absent à partir de 1300 m environ (une observation exceptionnelle dans les rochers d'altitude, vers le Cassini). Le Bruant ortolan, absent en dessous de 1100 m, est observé de plus en plus souvent jusqu'à l'être régulièrement dans la lande d'altitude.

La situation respective de ces deux Bruants est comparable sur les flancs du causse Méjean et le plateau proprement dit. Le fou se cantonne sur les pentes périphériques que l'ortolan ignore alors qu'il colonise le plateau où le fou est absent. Ce dernier ne trouverait-il pas en hauteur les stations abritées et ensolaillées qu'il semble apprécier ? Et quels facteurs écologiques font se confiner aux domaines d'altitude le Bruant ortolan ?

Dès lors que la végétation s'éclaircit et cela va de pair souvent avec l'apparition de rochers, le Traquet motteux est répandu et l'on entend la Perdrix rouge rappeler. Mais nous sommes déjà dans une zone de transition...

LANDES D'ALTITUDE

Elles correspondent approximativement au "plat du Lozère", zone comprise entre les pentes à blocs granitiques auxquels s'adossent les villages de Bellecoste, l'Hôpital, Mas Camargue et la reprise de pente inférieure, soit entre les altitudes de 1400 et 1300 m.

La végétation est dominée dans les zones les plus sèches par le Genêt purgatif mêlé à la Gallune. Les secteurs humides et l'avifaune qui les occupe sont envisagés dans un paragraphe spécial.

La lande est souvent parsemée de blocs rocheux et quand elle cède la place à une pelouse très ouverte (pâturages anciens ou actuels ?) apparaissent le Traquet motteux, l'Alouette des Champs, le Pipit farlouse.

Les éminences voisines sont recouvertes par le Pin à crochets et d'autres essences introduites ou par le Hêtre. Les oiseaux qui y habitent sont ceux de la "Futaie basse" décrites ci-après.

Ces imbrications d'habitat dont les oiseaux ne reconnaissent pas toujours les limites n'ont pas simplifié notre tâche et les distinctions que nous avons établies revêtent une certaine part d'arbitraire, premier pas vers une compréhension de la réalité.

La rigueur du climat (température annuelle moyenne basse, amplitudes thermiques quotidiennes élevées) a un effet direct sur la composition qualitative de l'avifaune. Les espèces d'affinités méridionales sont bien sûr éliminées.

Le Busard Saint-Martin et le Busard cendré y chassent et pour ce dernier, un transport de proies laisse supposer une reproduction.

La Buse variable (nichant dans les forêts voisines) chasse également, souvent à l'affût sur les blocs granitiques. Le Circaète Jean-le-Blanc y est rarement observé. Le Faucon crécerelle s'observe cà et là.

Si variés qu'ils soient, les Rapaces sont peu nombreux et en tant que prédateurs, reflètent les maigres possibilités d'un milieu sévère.

Nous retrouvons les espèces communes notées dans la "lande inférieure" qui sont contraintes par l'enneigement hivernal (5 à 6 mois de l'année) sinon à une véritable migration, au moins à une "transhumance courte" en direction des vallées voisines.

Pour les Bruants, l'ortolan est abondant et le fou absent, ce qui confirme la tendance notée au fur et à mesure qu'on s'élevait dans la lande inférieure. Le Bruant jaune est répandu. Il serait intéressant de préciser dans l'avenir la niche écologique de ces deux espèces assez voisines cohabitant sans apparemment se concurrencer. Enfin le Bruant zizi est noté nicheur à 1300 m (Gourdouse) mais nous ne l'avons pas retrouvé plus haut (ainsi que lors d'autres observations faites dans le passé).

La Perdrix grise ne descendrait pas en dessous de 1300 m et la Perdrix rouge semble beaucoup moins abondante que dans la lande et les éboulis inférieurs.

FUTATES "BASSES" A PINS A CROCHETS - Bois du Commandeur, du"Mas de la Barque", de Fontbernard (1)

Ces reboisements déjà anciens (début du siècle environ) offrent un peuplement mélangé de feuillus et de résineux. Ceux-ci se répartissent pour l'essentiel entre les essences suivantes : Pin à crochets, Epicéa, Pin sylvestre. Les feuillus sont représentés par le Hêtre (essence indigène et climacique), l'Alisier blanc, le Sorbier des oiseleurs, plus rarement le Chêne sessile et le Bouleau. Les clairières sont émaillées de nombreux buissons ou fourrés (framboisiers, sureaux, etc.). Les strates inférieures sont herbacées (Canche flexueuse) et arbustive (myrtilles).

Il y a donc plusieurs niveaux bien différenciés verticalement. Ces massifs offrent des physionomies très variées (diverses classes d'âge des arbres, secteurs en exploitation forestière
ou au contraire laissés en l'état, peuplements compacts ou clairiérés).

⁽¹⁾ Le massif des Laubies visité en d'autres occasion présente des caractères assez comparables, de même que le bois de Montgros.

L'interpénétration fréquente avec les biotopes voisins (zones humides ou "sagnes", landes à genêt purgatif), la proximité des ruisseaux font que "l'effet de lisière" se fait bien sentir.

C'est dans ces peuplements et leur abord immédiat que nous avons rencontré le plus grand nombre d'oiseaux, tant au point de vue des espèces que des individus.

Nous y avons vérifié que la grande diversité d'un milieu et par conséquent le nombre de niches écologiques offertes conduisaient à l'installation d'un nombre élevé d'espèces. La biomasse, certainement plus élevée qu'ailleurs, y permet la vie d'une plus forte quantité d'individus.

L'altitude ne semble pas un facteur limitant, au moins en cette période (lors de la fréquentation hivernale de ces zones, on ne rencontre plus que quelques espèces).

Nous y avons rencontré à peu près tous les oiseaux habituels d'une forêt mixte en plus quelques oiseaux strictement montagnard (Merle à plastron, Venturon) ou "d'affinité montagnarde" (Bec-croisé des sapins).

Notons l'absence du Pic noir dûe, selon toute vraisemblance, à l'absence des grands arbres qui lui sont nécessaires pour nicher.

Nous y avons vérifié par contre la nidification du Pic épeiche.

Par comparaison, la hêtraie pure située au sud du bois du Commandeur, monotone dans sa composition et uniforme dans sa structure (vieux taillis d'arbres rabougris dont les houppiers étroitement serrés laissent à peine filtrer la lumière) s'est révélée extrêmement pauvre en oiseaux (4 espèces recensées!).

Le tableau qui suit (dont l'idée est empruntée au "Guide du Naturaliste dans les Alpes" DELACHAUX et NIESTLE -) indique comment les différentes espèces que nous avons observées occupent les strates de végétation de ces boisements mixtes, en rapport avec les trois constituants essentiels de leur niche écologique : le site de chant, le site du nid, la strate de nourrissage et la nature de l'alimentation consommée.

Pour l'établissement de ce tableau, nous avons eu recours soit à des observations effectives faites sur le Lozère, soit à des renseignements recueillis dans "Les Passereaux", de GEROUDET. Un exercice semblable pourrait être fait avec les oiseaux des autres milieux étudiés.

OCCUPATION DES STRATES DE VEGETATION PAR LES OISEAUX DANS UN BOISEMENT MIXTE FEUILLUS, RESINEUX DU MONT-LOZERE du type Forêt du Commandeur, Forêt du Mas de la Barque, Forêt de Fontbernard, Forêt de Laubies.

- CH site de chant habituel ;
- N site du nid, à découvert dans la végétation ;
- NC site du nid, dans une cavité, arbre ou sol;

Type de nourriture : V végétale, A animale, M Mixte

	Sol	Arbustes et arbrisseaux	Troncs et branches des arbres	Feuillage et cime des arbres
Accenteur mouchet	M _.	M-N- CH		СН
(Alouette lulu)	M-N			СН
Bécasse des bois	$\mathbf{A}_{\tau}\mathbf{N}$			CH (au vol)
Bec-croisé des sapins				V-N-CH
Bouvreuil pivoine	v	V-N	V-CH	V-CH
Buse variable	A		N	CH (au vol)
Chardonneret	v		N-CH	V-CH
Chouette hulotte	A		NC-CH	
Corneille noire	M		N	
Coucou gris	И	N	N-CH	A-N-CH
Epervier d'Europe			И	A(au vo1)CH
(Fauvette grisette)	N	M-N-CH		
Fauvette des jardins		M-N-CH		CH
Fauvette à tête noire	M	M-N-CH	A-CH	A-CH
Geai des chênes	M	M	M-N-CH	CH
Grimpereau des jardins			A-NC-CH	
Grive draine	A	v	И	V-CH
Grive musicienne	A	v	N	V-CH

	So1	Arbustes et arbrisseaux	Trones et branches des arbres	Feuillage et cime des arbres
Hibou moyen-duc	A	·	N-CH	
Merle noir	A	V-N	СН	СН
Merle à plastron	A	v	N	V-CH
Mésange huppée			A-NC-CH	
Mésange noire	NC		A-NC-CH	A-CH
Mésange nonnette	M	M	A-NC-CH	A
Pic épeiche			A-NC-CH	
Pic vert	A		A-NC-CH	·
Pinson des arbres	М	И	M-N	M-N-CH
Pipit des arbres	A-N			CH
Pouillot véloce	N	M-N	СН	A-CH
Roitelet huppé				A-N-CH
Roitelet triple-bandaeu			·	A-N-CH
Rouge-gorge	M-N	N-CH	СН	СН
Rouge-queue à f. blanc	A	M	A-NC-CH	A-CH
Serin cini	v		N	СН
Sittelle torchepot			A-NC-CH	
Troglodyte	A-N	A-N-CH		
Venturon montagnard	V	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		V-N-CH

Notons deux cas particuliers : la Buse variable chasse le plus souvent à découvert sur les pelouses ou landes voisines et crie "au vol". L'Epervier chasse et crie aussi "au vol".

Quant à l'Alouette lulu et la Fauvette grisette, elles existent en lisières de la forêt.

FUTATE HAUTE A HETRE - SAPINS - EPICEAS, Forêt de Longuefeuille. Bois des Armes (altitude 1100-1500 m environ)

Le première de ces deux forêts a été plus visitée. On n'y rencontre pas, semble-t-il, une aussi grande variété d'espèces que dans les "futaies basses" à Pin à crochets. Cela semble dû au fait qu'il y a moins de clairières, que le peuplement y est plus dense, que les strates verticales sont moins nettement diversifiées. Toutefois, quelques espèces particulièrement remarquables ont été notées ici et manquent là-bas!

On y trouve tout d'abord la plupart des espèces habituelles des forêts mixtes auxquelles s'ajoutent quelques oiseaux d'affinités plus montagnardes comme le Bec-croisé des sapins, le Venturon montagnard, les Mésanges huppée et noire. A ce titre, il faut souligner surtout la présence du Pic noir recensé aussi dans les forêts comparables du Lozère Nord et du Bougès.

La Chouette de tengmalm (connue pour occuper les trous du Pic noir) est absente jusqu'à preuve du contraire. Elle a pendant l'hiver 1971-1972 fait l'objet de recherches assidues mais infructueuses avec repasse du chant au magnétophone.

Nous nous étonnons de l'absence apparente du Grimpereau des bois, hôte habituel des forêts montagnardes, qui n'a pas été trouvé dans la région du Parc.

Parmi les Rapaces, seule la Bondrée apivore a été notée, mais l'Autour des Palombes et l'Epervier, d'après ce que l'on sait de leurs moeurs dans des massifs comparables, peuvent figurer à l'inventaire des grandes forêts du Mont Lozère.

Jusqu'à nouvel ordre, le Pouillot siffleur, ne figure pas sur notre liste, alors que nous étions en droit de l'attendre, en tant qu'espèce de futaie.

Certains oiseaux notés dans les futaies à Pins à crochets semblent manquer ici, tels le Rouge-queue à front blanc, l'Alouet-te lulu, le Serin cini, le Merle à plastron, espèces qui ont en commun de fréquenter les boisements clairs, de préférence aux forêts compactes.

FALAISES ET EBOULIS GRANITIQUES

L'Accenteur alpin a été recherché dans tous les éboulis et pierriers, sans succès. Nicheur au nord du Massif central, hi-vernant sur le Mont Lozère (observé aux Bouzèdes le 9-01-1976) et en bordure des Causses, il ne semble pas se reproduire chez nous.

Traquet motteux et Rouge-queue noir ne sont pas rares. Pour ce dernier, secondairement adapté aux constructions humaines, les rochers représentent l'habitat primitif.

Il en va de même pour l'Hirondelle de rochers, dont nous n'avons pas trouvé trace en altitude, mais qui se reproduit sous les ponts de la vallée de l'Altier. Elle s'observe aussi à Vialas et au Pont de Montvert.

Le Martinet à ventre blanc connu dans les falaises du Tarn et de la Jonte semble absent du secteur.

Le Merle de roche apparaît assez abondant dans les rochers du S.E. du Lozère jusqu'à une altitude d'environ 1400 m. Il a été trouvé nicheur en 1973, à 880 m et à 2 km à l'est de Saint-Maurice de Ventalon (M. OZIOL) sur le schiste. Passé le col de la Croix de Berthel, sur le granite, il n'a jamais été observé. Il ne réapparaît en versant atlantique que sur les contreforts calcaires de la Can des Bondons, (Ruas, les Bondons) puis est répandu ensuite sur les Causses et leur périphérie. L'étude de la répartition de cet oiseau attachant et facile à observer est à poursuivre.

Le Grand Corbeau se reproduit vraisemblablement dans les falaises du Trenze.

Les écoutes et affûts nocturnes au Grand-duc n'ont pas donné de résultats. Assez constante dans les falaises schisteuses et calcaires de la région située au sud-ouest du Lozère, cette espèce n'a pas encore été trouvée sur le granite. A-t-elle simplement échappé à l'observation ? Un effort particulier est à faire lors des chants de printemps et d'automne.

Quant à l'Aigle royal, périodiquement observé sur les hauts du Lozère et qui l'a encore été pendant de stage, une exploration attentive des falaises permet d'en exclure la reproduction sur le massif. Les aires sont à rechercher ailleurs.

PELOUSE SOMMITALE

Constituée d'une végétation rase soumise en permanence à un climat très sévère, elle a une productivité animale et végétale des plus faibles. Ces facteurs limitantsajoutés aux possibilités restreintes de nidification, à la protection réduite contre les prédateurs, éliminent la totalité des espèces communes à l'exception de l'Alouette des champs et du Traquet motteux capables de tirer parti d'un tel habitat.

L'oiseau caractéristique de ce milieu est le Pipit spioncelle qui ne semble guère descendre en dessous de 1600 mètres.

Comme les landes, mais dans une moindre mesure, la pelouse du sommet est un espace de chasse et de gagnage offert aux Rapaces et aux Corvidés. Son espace aérien est sans cesse traversé par les Martinetsnichant dans les vallées.

IV - ESSAI DE CONCLUSION

Prétendre tirer une conclusion même provisoire d'une exploration menée sur un territoire assez immense par un nombre réduit d'observateurs en un temps assez court peut paraître audacieux. Mais nous nous appuyons également sur l'expérience des quelques six années antérieures. Enfin, nous souhaitons que ce document apparaisse comme un outil de travail pour l'avenir.

Nous avons noté une assez grande variété d'espèces en rapport avec la diversité des biotopes offerts, celle-ci découlant de l'étagement altitudinal des zones de végétation, (de la chênaie verte méditerranéenne à la pelouse subalpine), de la variété des expositions et des reliefs, de la diversité des interventions humaines.

Du point de vue de leur <u>appartenance biogéographique</u>, les oiseaux observés se répartissent entre plusieurs catégories.

Tout d'abord, un lot d'oiseaux répandus partout, facilement adaptables, que l'on rencontre pourvu que leur exigences relativement peu strictes soient satisfaites. Ce sont les <u>espèces</u> <u>ubiquistes</u> telles le Merle noir, le Rouge-gorge, le Pinson des arbres, la Fauvette à tête noire, l'Alouette des champs. Mais nous avons observé aussi des espèces plus confinées, en période de nidification à un espace biogéographique déterminé, sans que les distinctions faites ci-après revêtent un caractère absolu.

Il y a tout d'abord les oiseaux qui se reproduisent plutôt dans la région méditerranéenne ou subméditerranéenne de la France, comme l'Hirondelle de rochers, le Merle de roche, la Fauvette pitchou (espèce aussi "atlantique). A ce titre existent sûrement des espèces qui ont échappé à nos recherches, en particulier dans la chênaie verte (Fauvette passerinette, Fauvette orphée, Fauvette ùélanocéphale?)

Il y a ensuite les espèces montagnardes strictes, qui à l'époque de la nidification sont liées à la montagne sur toute leur aire de répartition. Il en va ainsi du Merle à plastron et du Venturon montagnard.

Nous avons vu aussi des espèces classées "montagnardes de prédilection" observées aussi en plaine, mais qui sont le plus répandues dans les étages montagnards et subalpin. Ainsi le Beccroisé des sapins, le Pic noir, la Grive draine, les Mésanges huppée et noire, le Pipit spioncelle, l'Aigle royal et le Grand Corbeau.

Du point de vue de leurs <u>adaptations alimentaires aux</u> <u>diverses ressources du milieu</u>, nous partageons les oiseaux en plusieurs groupes, qui se superposent souvent, certaines espèces se nourrissant différemment selon la période de l'année ou ayant véritablement une alimentatoon mixte.

Oiseaux se nourrissant de matière végétale sous forme de graines, de baies ou de bourgeons et dont le bec et en général court et puissant.

Fringillidés (Bec-croisé des sapins au dispositif d'extraction des graines particulièrement remarquable, Pinson, Venturon montagnard, Bouvreuil, Chardonneret, Linotte, Colombidés: Pigeon ramier).

Ciseaux à régime mixte

Selon la saison, le type de nourriture offerte, ils consommeront aussi bien des aliments végétaux qu'animaux: Merle noir, Grives, Rouge-gorge, Fauvette à tête noire, Mésanges, Bruants.

Oiseaux insectivores :

Il y a aussi des degrés divers d'adaptation.

- Capturant les insectes en explorant méthodiquement les feuilles des arbres ou la <u>litière du sol</u> : Fauvette des jardins, Pouillots, Coucou, ou en déterrant les guêpiers souterrains : Bondrée apivore.

Oiseaux insectivores arboricoles :

Tirent partie des insectes des arbres et, selon leur taille, la dimension de leur bec, et leur aptitude à se mouvoir, ils explorent les différentes parties d'un arbre, tronc branches, rameaux : Grimpereaux, Sittelle, Torcol, Pic épeiche, Pic vert, Pic noir, Mésanges et Roitelets.

Oiseaux insectivores aquatiques :

Consommateurs de formes larvaires comme le Cincle ou chassant au vol les insectes adultes : Bergeronnette des ruisseaux.

Enfin, les insectivores "aériens" chez lesquels on note un perfectionnement croissant dans l'aptitude à capturer les insectes au vol : dans une moindre mesure, la Bergeronnette des ruisseaux ou grise, les Roitelets ; plus encore les Gobemouches gris et noir et enfin les Hirondelles et les Martinets, parfaitement adaptés à ce mode de chasse.

Oiseaux piscivores (consommateurs de poissons):

Le Martin-pêcheur en est le seul représentant nicheur. Le Balbusard pêcheur visible en migration appartient aussi à cette catégorie.

Oiseaux carnivores: (1)

Prédateurs de petites proies, insectes, petits reptiles, micromammifères, grenouilles, oisillons :
Pie-grièche, mais surtout Faucon
crécerelle, Busards, Buse variable

⁽¹⁾ Ces subdivisions sont un peu arbitraires, puisque le "terme de carnivore" recouvre en partie celui"d'insectivores". Exemple : le Pie-grièche écorcheur.

Prédateurs exclusifs de reptiles : Circaète Jean-le-Blanc.

Prédateurs d'oiseaux : Autour des palombes et Epervier.

Prédateurs de mammifères de taille moyenne : Aigle royal.

Il faut dire un mot des prédateurs nocturnes - Hulotte (micromammifères) et autres qui reste à découvrir.

L'énumération des espèces observées, leur appartenance à des groupes biogéographiques distincts, la variété des modes d'exploitation du milieu qu'elles représentent, l'occupation des niches écologiques les plus variées, traduisent bien une grande richesse qualitative d'ensemble. En particulier, la diversité des Rapaces occupant le sommet des réseaux alimentaires, est la conséquence directe des multiples ressources offertes.

Milieu riche en espèces et par conséquent équilibré. Telle est la première conclusion globale que l'on peut tirer.

Mais une deuxième conclusion, qui ne peut apparaître dans le tableau uniquement qualitatif que nous avons dressé, c'est la pauvreté quantitative des secteurs d'altitude, ressentie de façon continue par les observateurs, particulièrement dans les espaces découverts et surtout vis-à-vis des Rapaces dont le très faible nombre d'individus reflète de façon évidente la pauvreté quantitative de la biomasse disponible.

Les rares apparitions de Circaète, le petit nombre de Busards contactés traduisent les effectifs assez faibles de leurs proies habituelles : Reptiles, micromammifères, insectes.

Il n'en va pas de même dans les landes ou pelouses de Cévennes, (situées à une altitude plus basse et au climat moins rude, possédant une microfaune plus abondante) où la biomasse offerte y est plus importante : les rencontres de Busards et de Circaètes y sont beaucoup plus fréquentes.

Pour le Lozère, il nous faut remonter aux causes premières de ce déficit en espèces proies, à savoir : la durée réduite de la période d'activité végétale, la persistance durable de la neige (5 à 6 mois de l'année), la moindre activité assimilatrice de la végétation d'altitude consécutive aux basses températures moyennes, aux effets inhibiteurs des vents violents qui soufflent là-haut une bonne partie de l'année, accentués au sommet par "l'effet de crête".

V - PROPOSITIONS POUR L'AVENIR

Dans ce rapport, nous espérons avoir souligné l'originalité ornithologique de ce secteur et souhaitons par conséquent voir des recherches plus approfondies se poursuivre dans les directions suivantes :

- Etude précise de la <u>répartition des espèces nicheuses en fonction</u>
 <u>de l'altitude et des zones de végétation</u> et de leur artificialisation éventuelle.
- Il s'agira également de préciser de <u>façon quantitative</u> ce qui est perçu actuellement trop globalement, de façon intuitive, et qui repose sur un nombre trop faible d'observations.
- Recherche assidue de quelques espèces hypothétiques : le Grimpereau des bois, la Bécassine des marais, les Fauvettes de l'étage du Chêne vert.
- L'observation systématique des phénomènes migratoires.

 Les grandes étendues découvertes, les zones humides du mont

 Lozère servent d'escale à de nombreux migrateurs aux longs cours.

 C'est un fait bien connu des observateurs que de tels espaces

 dégagés sont plus fréquemment utilisés par les migrateurs pour

 stationner que les espaces boisés et fermés.

Plusieurs espèces d'échassiers ont été notées aux migrations de printemps et d'automne, (Chevalier gambette par exemple). On a enregistré également des passages de Canards, des concentrations étonnantes de Bruant des roseaux.

- Il faudrait également suivre l'évolution de l'avifaune en fonction de la remise en culture ou en pâturage du territoire compris entre Montgros et le Mas de la Barque.

Il serait également extrêmement intéressant de recueillir auprès des "anciens" des informations sur la composition et la répartition des Oiseaux du Lozère aussi loin que possible dans le passé.

Enfin dans le cadre du <u>plan de restauration de la faune et l'aménagement des "grandes</u> réserves" par le Parc national des Cévennes, le bilan initial de leur avifaune serait à établir précisément et leur évolution à suivre attentivement.

La présence permanente sur le terrain des observateurs du Parc national, la collaboration assidue d'autres ornithologues permanents dont le nombre augmente, et la mise sur pied depuis un an d'un fichier de centralisation des données recueillies, auquel sont invités à collaborer les observateurs de passage, permettent de bien augurer d'une connaissance approfondie des oiseaux du Massif.

Hubert GUERIN

Manuscrit reçu 1e 29 janvier 1977